



BTS ASSISTANT DE GESTION PME / PMI

Lycée des Métiers de la Distribution et des Services Victor Laloux de Tours



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

C'est un contrat de travail qui permet l'acquisition d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme.

Il donne à l'apprenti(e) un statut de salarié(e) à part entière avec les droits et devoirs qui s'y rapportent (salaire, couverture sociale, congés, assiduité, ponctualité...).

LA FORMATION EN ENTREPRISE :

L'alternance est de 2 jours en entreprise et de 3 jours dans le centre de formation (A titre indicatif, pour la promotion 2009 - 2011 : lundi, mardi et vendredi en centre de formation).

Les périodes de congés scolaires sont à temps complet dans l'entreprise.

Des semaines complètes (35 heures) sont prévues en entreprise et en centre de formation à certaines périodes.

LA FORMATION EN CENTRE D'APPRENTISSAGE :

D'une durée totale de deux ans (1 350 heures minimum pour présenter l'examen), elle débute en septembre de l'année N et se termine à la mi - mai (date de l'examen) année N+2.

Elle est dispensée dans les locaux du lycée à raison de 21 heures par semaine

Enseignements généraux	Enseignements professionnels
<ul style="list-style-type: none">• Français• Anglais• Économie• Droit• Management• LV2 facultative	<ul style="list-style-type: none">• Relation avec la clientèle et les fournisseurs• Administration et développement des ressources humaines• Organisation et planification• Gestion et financement des actifs• Gestion du système d'information• Pérennisation de l'entreprise• Gestion du risque• Communication• Pratique des logiciels bureautiques et informatiques

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Du fait de l'effectif réduit de cette section, elle peut facilement adapter son enseignement au profil de chacun(e).

Elle privilégie plus particulièrement la méthodologie.

Elle assure un lien entre les travaux confiés en entreprise et les exigences de l'examen.

LE PROFIL SOUHAITÉ :

- Organisé et rigoureux ;

Lycée des Métiers de la Distribution et des Services VICTOR LALOUX - 6 avenue Monge 37200 TOURS
Tel : 02.47.74.88.00 - Fax : 02.47.74.88.19 - Courriel : ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr

- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Bonne culture générale et maîtrise écrite et orale de la langue française ;
- Faculté d'adaptation ;
- Grande capacité de travail pour mener de front activité salariée et préparation à l'examen.

L'INSCRIPTION :

Vous souhaitez entreprendre une formation PAR APPRENTISSAGE ?

- Vous êtes actuellement en classe de terminale professionnelle, technologique ou générale dans l'académie d'Orléans-Tours ;

Connectez-vous sur www.admission-postbac.fr

- Autre situation : adressez-vous directement à la coordinatrice de l'unité de Formation.

Votre admission est soumise à l'examen de votre dossier scolaire et à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise qui doit :

- ◆ Être une PME/PMI de 5 à 50 salariés et posséder une réelle autonomie de gestion. Dans certains secteurs, comme celui de la distribution par exemple, la taille peut être plus élevée. D'autres organisations, telles que des entreprises de plus de 50 salariés structurées en centres de responsabilité ou de profit (agences, filiales de petites taille, succursales...) ou encore des organismes publics ou des associations, peuvent rechercher ce type de profil en raison de son caractère polyvalent et facilement adaptable.
- ◆ Pouvoir prodiguer la formation professionnelle adéquate par le biais d'un maître d'apprentissage répondant aux exigences du contrat (niveau minimum de diplôme ou d'expérience).
- ◆ Développer des activités où la gestion est organisationnelle requiert une forte polyvalence.

Avant de signer un contrat, assurez-vous auprès de la coordinatrice, que l'entreprise satisfait à ces exigences.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Coordination Pédagogique : **Madame Annie LECLERC**

Téléphone : 02.47.25.88.22

Fax : 02.47.74.88.19

Messengerie électronique : btsagp.laloux@gmail.com

Bureau du Chef des Travaux : **Madame Christèle MONTANÉ**

Téléphone : 02.47.74.88.22

Fax : 02.47.74.88.09

Courriel : chefdetravaux.laloux@ac-orleans-tours.fr

**Section d'apprentissage gérée par le L.P. Victor LALOUX
avec le concours financier du Conseil Régional**

